



LOIRE FOREZ FOOTBALL

CHARTRE D'ENGAGEMENT JOUEUR / SPECTATEUR

De U6 à U18 • Saison 2026/2027

DOCUMENT OFFICIEL DU CLUB

Cadre de référence de l'engagement des éducateurs

RESPECT • PLAISIR • ENGAGEMENT • SOLIDARITÉ • FAIR-PLAY • ÉDUCATION

« Loire Forez Football ne cherche pas seulement à former de bons footballeurs. Nous cherchons à faire grandir de belles personnes. »

PRÉAMBULE

À Loire Forez Football, nous sommes convaincus que le football ne se résume pas à un terrain, un ballon ou un résultat. Il est avant tout une formidable école de vie, où chaque jeune peut apprendre, progresser, prendre confiance en lui et grandir au contact des autres.

La pratique du football doit permettre à chacun de s'épanouir dans un environnement bienveillant, respectueux, éducatif et sécurisé, où le plaisir de jouer occupe une place essentielle. Chaque entraînement, chaque match, chaque déplacement et chaque moment partagé au sein du club sont autant d'occasions de transmettre des valeurs et de construire une véritable vie collective.

Cette charte a pour objectif de rappeler les engagements qui nous rassemblent et les comportements que nous souhaitons encourager. Elle s'adresse aux joueurs, parents, représentants légaux, spectateurs, bénévoles et à l'ensemble des personnes qui font vivre Loire Forez Football.

Parce que chacun contribue à l'image et à l'ambiance de notre club, nous avons tous un rôle à jouer pour faire du football une expérience positive, fondée sur le respect de l'autre, le fair-play, la solidarité, l'engagement et le plaisir de partager.

Ensemble, faisons de Loire Forez Football un lieu où l'on vient pour jouer au football, mais aussi pour apprendre, progresser, respecter et grandir ensemble.

Former des joueurs, construire des personnes.

Article 1 — Notre philosophie

Le football est un sport collectif, mais aussi une école de vie. Chaque entraînement, chaque match et chaque moment passé au club doit permettre aux jeunes de progresser dans un cadre bienveillant, éducatif et sécurisé.

Cette charte concerne les joueurs, leurs représentants légaux et l'ensemble des spectateurs qui les accompagnent. Chacun contribue à l'image du club et à la qualité de l'environnement proposé aux enfants et aux adolescents.

Article 2 — Nos valeurs

- Respect : des personnes, des règles, des installations et des décisions.
- Plaisir : jouer, apprendre et partager dans un climat positif.
- Engagement : être assidu, ponctuel et donner le meilleur de soi.
- Solidarité : encourager ses partenaires et aider les autres.
- Fair-play : accepter la victoire comme la défaite avec respect.
- Éducation : grandir grâce au sport et apprendre à vivre ensemble.

Article 3 — L'engagement du joueur

En tant que joueur, je m'engage à :

- respecter mes coéquipiers, mes éducateurs, les arbitres, les adversaires, les bénévoles et les spectateurs ;
- adopter un comportement respectueux, sur et en dehors du terrain ;
- écouter les consignes et participer activement aux séances ;
- être ponctuel et prévenir mon éducateur en cas d'absence ou de retard ;
- prendre soin du matériel, des vestiaires et des installations ;
- encourager mes partenaires, y compris lorsqu'ils commettent une erreur ;
- accepter les décisions de l'arbitre sans contestation excessive ;
- représenter le club avec une attitude exemplaire lors des matchs et déplacements.

Article 4 — Présence, ponctualité et convocations

La présence régulière aux entraînements et aux matchs permet au joueur de progresser et respecte le travail de l'équipe.

En cas d'empêchement, le joueur ou son représentant légal prévient l'éducateur dans les meilleurs délais. Une convocation doit être considérée comme un engagement auprès du groupe.

Article 5 — Respect de l'éducateur et du cadre sportif

L'éducateur est responsable de l'organisation et de l'accompagnement sportif du groupe. Ses décisions doivent être respectées.

Les échanges concernant le fonctionnement sportif doivent se faire calmement et, lorsque cela est nécessaire, en dehors des moments de match ou d'entraînement afin de préserver les enfants.

Article 6 — Matchs : comportement du joueur

Pendant les rencontres, le joueur s'engage à jouer avec intensité tout en respectant les règles du jeu.

Il accepte les choix de l'éducateur, notamment les convocations, postes, remplacements et temps de jeu. Les décisions sportives sont prises dans l'intérêt du groupe et de la progression des joueurs.

Le joueur s'engage également à respecter l'arbitre et ses décisions. Il s'interdit toute contestation agressive, insulte, provocation ou comportement irrespectueux. En cas de désaccord avec une décision arbitrale, il doit rester calme et laisser son éducateur intervenir si nécessaire.

Article 7 — L'engagement du spectateur

Le spectateur — parent, représentant légal, membre de la famille ou accompagnateur — participe à l'ambiance du match. Il doit être un soutien positif pour les jeunes.

Il s'engage à :

- encourager les joueurs de manière positive et respectueuse ;
- respecter les arbitres, même en cas de désaccord avec une décision ;
- respecter les éducateurs et leurs choix sportifs ;
- respecter les joueurs des deux équipes ;
- ne pas crier d'insultes, de menaces ou de propos humiliants ;
- ne pas provoquer les joueurs, familles, éducateurs ou arbitres ;
- laisser les éducateurs gérer les consignes sportives depuis la zone prévue ;
- respecter les règles et consignes du stade ou du complexe sportif ;
- montrer l'exemple par son comportement.

Article 8 — Ce que nous ne voulons pas autour du terrain

Pour protéger les jeunes et préserver le plaisir du football, aucun comportement agressif, intimidant ou discriminatoire n'a sa place autour des terrains.

Sont notamment proscrits :

- les insultes et propos dégradants ;
- les menaces ou intimidations ;
- les discriminations liées notamment à l'origine, au sexe, au handicap, à l'apparence ou à toute autre caractéristique personnelle ;
- les provocations envers l'équipe adverse ou ses accompagnateurs ;
- les contestations répétées et agressives envers l'arbitre ;
- toute intervention physique ou verbale susceptible de créer un conflit.

Article 9 — Encourager plutôt que diriger

Le rôle du spectateur est d'encourager. Les consignes techniques et tactiques relèvent de l'éducateur.

Plutôt que de donner des ordres ou de critiquer une erreur, nous privilégions des encouragements simples : « Allez ! », « Bravo ! », « On continue ! », « Bien joué ! ».

Article 10 — Téléphones, photos, vidéos et réseaux sociaux

Les images et publications concernant les jeunes doivent être utilisées avec responsabilité et dans le respect du droit à l'image et des règles fixées par le club.

Aucune publication ne doit servir à humilier, se moquer, provoquer ou exposer un joueur, un arbitre, un éducateur ou un autre spectateur.

Article 11 — Vestiaires, matériel et installations

Les joueurs respectent les vestiaires, terrains, équipements, buts, ballons et autres installations mis à leur disposition.

Les spectateurs respectent les espaces qui leur sont réservés et les consignes des installations sportives. Toute dégradation peut avoir des conséquences pour la personne responsable.

Article 12 — Sécurité et déplacements

Lors des déplacements, chacun respecte les règles de sécurité, les consignes de l'éducateur et celles du transporteur.

Les représentants légaux veillent à communiquer les informations utiles concernant la prise en charge et le retour de leur enfant.

Article 13 — Harcèlement et discriminations

Loire Forez Football souhaite offrir à chaque jeune un environnement où chacun peut pratiquer sans peur d'être insulté, exclu ou humilié.

Tout joueur ou spectateur témoin d'une situation préoccupante est invité à en parler à un éducateur, à un responsable du club ou à son représentant légal. Le club s'engage à écouter et à traiter les situations signalées avec sérieux.

Article 14 — Le rôle des parents et représentants légaux

Les parents sont des partenaires essentiels de la formation des jeunes. Ils accompagnent sans mettre de pression inutile sur le résultat ou la performance.

Ils veillent notamment à :

- respecter les horaires et les informations communiquées par le club ;
- laisser l'éducateur exercer son rôle ;
- encourager les progrès plutôt que commenter chaque erreur ;
- dialoguer avec respect avec les bénévoles et responsables ;
- rappeler à leur enfant les valeurs de cette charte.

Article 15 — Le club s'engage aussi

Loire Forez Football s'engage à :

- accueillir les jeunes dans un cadre respectueux et sécurisé ;
- proposer un accompagnement sportif adapté à l'âge et au niveau des joueurs ;
- traiter les joueurs avec équité et respect ;
- accompagner les éducateurs et bénévoles dans leur mission ;
- écouter les familles et favoriser un dialogue constructif ;
- agir face aux comportements contraires aux valeurs du club.

Article 16 — En cas de non-respect de la charte

Le club privilégie une démarche éducative et proportionnée. Selon la situation, un échange avec le joueur ou la famille peut être proposé, ainsi qu'un rappel des règles ou toute autre mesure prévue par le règlement du club.

Les comportements graves ou répétés peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires conformément aux règles applicables au club et aux instances sportives.

Article 17 — Nos 10 engagements essentiels

1. Je respecte les autres.
2. J'encourage au lieu de critiquer.
3. Je respecte l'arbitre et ses décisions.
4. Je respecte les éducateurs et leurs choix.
5. Je prends soin du matériel et des installations.
6. Je suis ponctuel et assidu.
7. Je joue et j'encourage dans un esprit de fair-play.
8. Je n'insulte, ne menace et ne discrimine personne.
9. Je fais attention à ce que je publie et partage.
10. Je contribue à faire de Loire Forez Football un club où les jeunes aiment jouer et progresser.

Article 18 — Engagement et signatures

En signant cette charte, nous reconnaissons en avoir pris connaissance et nous nous engageons à respecter son esprit et ses règles pendant la saison 2026/2027.

Cette charte complète le règlement intérieur et les règles de fonctionnement du club.

JOUEUR(EUSE)

Nom et prénom :

.....

Date :

.....

MENTION MANUSCRITE

« LU ET APPROUVÉ »

Signature du / de la joueur(euse) :

.....

REPRESENTANT LEGAL(E)

Nom et prénom :

.....

Date :

.....

MENTION MANUSCRITE

« LU ET APPROUVÉ »

Signature du représentant légal(e) :

.....

La présente charte constitue le cadre de référence de l'engagement des joueurs(euses) et spectateurs(rices) de Loire Forez Football.

